RAPPORT D'ACTIVITE

ACCOMPAGNEMENT DU DISPOSITIF DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA CHORBA

DISPOSITIF DE LA CHORBA

CANTINE DE L'HÔTEL DE VILLE - PARIS 4e

FEVRIER – JUILLET 2021

Table des matières

I. INTRODUCTION 3
II. ENQUÊTE profil des publics 4
1. INTRODUCTION 4
2. ANALYSE DES DONNEES 6
3. CONCLUSION 18
III. RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ENQUÊTE 20
IV. APPUI A LA MISE EN PLACE DES RECOMMANDATIONS 23
1. UTILISER LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE POUR COUVRIR D'AUTRES BESOINS 23
2. INFORMER ET ORIENTER LES BENEFICIAIRES 23
3. PROPOSER UNE REORIENTATION VERS D'AUTRES DISPOSITIFS D'AIDE ALIMENTAIRE A LA FERMETURE DU DISPOSITIF DE L'HÔTEL DE VILLE 25
V. ANNEXES 27
1. ANNEXE 1: PROTOCOLE D'ENQUÊTE 27
2. ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE 27
3. ANNEXE 3 : FLYERS D'ORIENTATION REALISES PAR ACF 27
4. ANNEXE 4 : TABLEAU DE PILOTAGE DU PROJET REORIENTATION – VERSION VIERGE 27

I. INTRODUCTION

Historiquement présente à la Villette, la Chorba, mandatée par la Mairie de Paris, organise des distributions alimentaires 7j/7. Ces dernières peuvent prendre diverses formes : distributions de repas chauds et colis alimentaires notamment. Dans le cadre de la trêve Hivernale, depuis le 2 décembre 2020 et ce jusqu'au 31 mai 2021, l'association distribue désormais des repas chauds à des publics en précarité alimentaire à la Cantine de l'Hôtel de Ville, dans le 4ème arrondissement de Paris. Ces distributions sont effectuées de 18h à 20h sur site. Ce dispositif a permis de distribuer 32 617 repas entre le 2 décembre 2021 et le 21 mai 2021.

Cette distribution alimentaire vient en aide à un nombre variable de bénéficiaires. En tout, 606 cartes ont été distribuées à fin mai 2021, mais en comptabilisant le nombre de personnes sur la liste d'attente et le nombre de cartes temporaires distribuées, le dispositif a bénéficié à plus de 1 085 personnes. La fréquentation avoisinait les 180 bénéficiaires par jour (241 pour le nombre de repas servis en un soir le plus élevé). Le repas, élaboré dans les cuisines de la Chorba, est composé d'une entrée (proposée par Ernest), d'un plat chaud, d'un yaourt, d'un fruit et d'un morceau de pain.

Suivant sa stratégie d'appui aux acteurs de terrain, et dans la dynamique de partenariat amorcée avec la Chorba depuis plus d'une année, Action Contre la Faim (ACF) s'est proposé d'accompagner ce dispositif par un appui à la documentation des profils et des besoins des personnes accueillies, ainsi que des activités d'orientation et de soutien en produits d'hygiène.

Cet appui au dispositif d'Hôtel de Ville a été réalisé en plusieurs étapes :

1. Une enquête sur le profil des publics fréquentant le dispositif, menée sur le premier trimestre 2021, dont les résultats sont présentés dans le II de ce rapport
2. Un appui à la mise en place des recommandations issues de l'enquête du premier trimestre 2021 par le biais d'un projet de réorientation des bénéficiaires, présenté dans le IV de ce rapport.

II. ENQUÊTE PROFIL DES PUBLICS

1. INTRODUCTION

A. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Le contexte dans lequel cette enquête a eu lieu a été particulier. Plusieurs facteurs sont à prendre en compte pour en comprendre la réalisation.

Tout d'abord, les mesures sanitaires gouvernementales prises dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, notamment le couvre-feu à 18h instauré depuis le 16 janvier 2021, ont eu des effets notables sur la restriction de mouvement des personnes, notamment les plus précaires, sur le territoire francilien. Ensuite, cette distribution, mandatée par la Mairie de Paris, a été organisée dans le cadre de la trêve Hivernale. Aussi, la forte baisse des températures est allée de pair avec un besoin des personnes mal logées de trouver refuge dans un endroit chaud et de pouvoir manger chaud[1]. Enfin, il est à noter que cette distribution à la Cantine de l'Hôtel de Ville a ouvert à proximité de la nouvelle Halte Humanitaire, dans les anciens locaux de la Mairie du 1er arrondissement de Paris. Cette distribution est aussi allée de pair avec la mise en place de l'ouverture d'un petit déjeuner dans les locaux de la Gaîté Lyrique depuis le 1er février 2021, en partenariat avec la Fondation Armée du Salut (FADS).

Cette enquête s'inscrit dans l'objectif global d'améliorer les services rendus aux plus précaires à Paris et en Île-de-France. Plus spécifiquement, cette analyse contribue à apporter un soutien à l'association la Chorba, dans l'amélioration des services rendus aux bénéficiaires de ses distributions alimentaires.

Ainsi, le présent document s'inscrit dans le cadre du résultat attendu suivant : **Le profil des personnes fréquentant le restaurant est connu et des recommandations opérationnelles sont effectuées en conséquence.**

B. ECHANTILLONNAGE

Sur base des informations données par La Chorba dans le cadre de la préparation de l'enquête, leurs observations faisaient ressortir un profil des bénéficiaires du dispositif est assez homogène: des hommes seuls sans domicile fixe. Toutefois, afin de prendre également en compte les profils minoritaires dans l'échantillonnage, les personnes ont été interrogées de façon aléatoire.

Au final, ce sont 91 enquêtes qui ont été réalisées.

Ces données sont complétées par le suivi de fréquentation et l'analyse effectuée par La Chorba de ces données qui est disponible en annexe 3.

C. BIAIS DE L'ENQUÊTE

<u>COLLECTE SUR UN LIEU DE DISTRIBUTION</u>

[1] Lola Scandella, L. S. (2021, 15 février). À Paris, les sans-abris isolés entre grand froid et Covid. *L'Humanité*. https://www.humanite.fr/paris-les-sans-abris-isoles-entre-grand-froid-et-covid-700118

ACF a connaissance des possibles biais entraînés par cette enquête, notamment la collecte d'informations sur un lieu de distribution alimentaire : peur de ne pas recevoir l'aide, peur de dire que l'aide n'est pas appréciée, pas envie de répondre dans ce cadre, honte de venir en distribution, pas le temps de répondre à l'enquête etc. L'accent a donc été mis sur l'anonymat des données collectées et sur le fait que les enquêt.eurs.rices ne sont pas de la Chorba. Par ailleurs, les bénévoles réalisant les enquêtes ont été formés à la plateforme de collecte de données et sont sensibilisés aux activités d'ACF, cela permet ainsi d'optimiser la collecte d'informations de cette enquête

LINGUISTIQUE

Si la majorité des personnes bénéficiant de la distribution semblent parler français, ACF a fait appel à des bénévoles multilingues qualifié.e.s pour d'interroger une grande diversifié de personnes : russophones, arabophones, anglophones, notamment.

SANITAIRE

L'enquête ayant été réalisée lors d'une phase active de circulation de l'épidémie de Covid-19, cela a entraîné l'application des gestes barrières et donc un éloignement des personnes répondant à l'enquête de l'enquêt.eur.rice. Aussi, les questions ont été reformulées et le temps nécessaire pour réaliser correctement l'enquête ont été dédiés, afin de s'assurer de la qualité des données collectées. Le couvre-feu et la peur d'être contaminé.e ont également fait que certaines personnes n'ont pas souhaité répondre. Enfin, il est à noter que l'accent a été mis sur le respect des gestes barrières pour limiter la transmission du Covid-19. Enfin, des produits d'hygiène ont été distribués parallèlement à l'enquête. Cette distribution peut être un biais en ce qu'elle peut donner l'impression aux personnes accueillies qu'elles sont « redevables » à l'organisation.

D. METHODOLOGIE DE COLLECTE DES DONNEES

L'enquête s'est déroulée la semaine du 8 au 15 février 2021. Entre 4 et 6 bénévoles ACF ont été mobilisé.e.s chaque soir de la semaine. Tou.te.s ont été préalablement formé.e.s sur le dispositif et sur l'enquête. Avant leur mobilisation, ACF s'est assuré de les avoir formé en Orientation, pour leur apporter une aide sur l'accès aux services qui permettent de répondre à leurs besoins essentiels, ainsi qu'en Accueil et Ecoute Bienveillante, pour optimiser la qualité de l'entretien et le soutien nécessaire aux répondant.e.s.

La collecte de données a été réalisée via l'application KOBO Collect sur téléphone portable. L'enquête avait préalablement été codée puis testée sur le dispositif en amont de la venue des enquêt.eurs.rices. Les données ont été collectées de 17h30 à 20h, heures sur lesquelles la distribution avait lieu, après que les personnes aient pris leur repas chaud et avant leur départ de la Cantine de l'Hôtel de Ville. Une salle a été mise à disposition par la Chorba pour réaliser ces enquêtes. Ainsi, les personnes venaient dans la salle et s'asseyaient en face de l'enquêt.eur.rice, en veillant au respect des gestes barrières, afin de répondre aux questions.

Les personnes ont été interrogées selon leur profil et au hasard, selon l'échantillonnage indiqué.

E. METHODOLOGIE DE PROTECTION DES DONNEES

La protection des données nous permet d'être redevables envers les personnes fréquentant le dispositif. Le questionnaire est ainsi fait de manière anonyme pour protéger leur vie privée.

ACF a ainsi veillé à l'exactitude des données, a obtenu le consentement éclairé des bénéficiaires sur la nature des données (en amont et suite à l'enquête) et leur partage. ACF a également défini la liste des personnes responsables de l'utilisation sécurisée des données.

Les données collectées ont été sécurisées via des sauvegardes régulières des données de l'application KOBO et seront éliminées par la suite, afin de s'assurer une redevabilité envers toutes les parties prenantes à cette enquête.

F. TYPOLOGIE DES DONNEES COLLECTEES

Au total, l'enquête a été réalisée selon l'échantillon suivant : n=91.

Les données collectées peuvent se découper en quatre parties distinctes :

1. Le profil général des bénéficiaires
2. Appréciation du dispositif du dîner
3. La situation en sécurité alimentaire des personnes interrogées
4. Les besoins non alimentaires

2. ANALYSE DES DONNEES

A. PROFIL GENERAL DES REPONDANT.E.S

GENRE (n=91)

Parmi les répondant.e.s, il y avait 18 femmes, soit 20% du total des personnes interrogées, et 73 hommes, soit 80% du total. On notera que le profil des femmes fréquentant la distribution a été variable (âge, lieu de vie etc.).

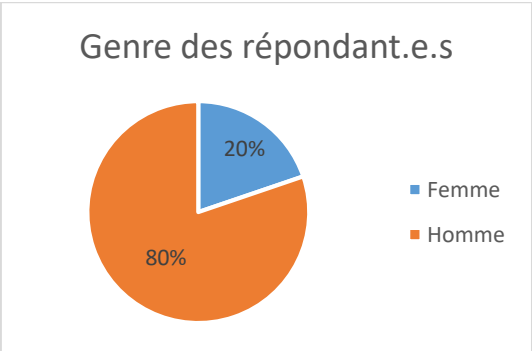

Les chiffres obtenus corroborent les estimations de l'équipe de la Chorba sur la proportion de femmes fréquentant le dispositif, à savoir une fréquentation minoritaire mais notable, qui a pu être variable selon les périodes de la distribution.

AGE (n=83)

Au moment de l'enquête, la personne interrogée la plus jeune a 19 ans, contre 86 pour la personne la plus âgée. Ces chiffres démontrent que ce dispositif reçoit des personnes de tout âge. L'âge moyen est de 45.7 ans, ce qui est un chiffre semblable à celui d'autres dispositifs de distributions alimentaire à Paris similaires, comme la distribution de la FADS à Barbès (chiffres d'octobre 2020).

La femme la plus jeune interrogée a 19 ans et la femme la plus âgée 81 ans. En ce qui concerne les hommes, le plus jeune a 21 ans et le plus âgé 86 ans. La moyenne d'âge des femmes est plus élevée que celle des hommes : 50.3 ans pour la première catégorie contre 44.5 ans pour la seconde.

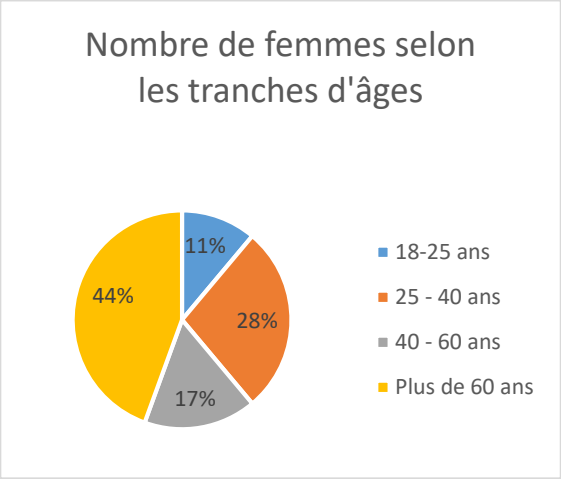

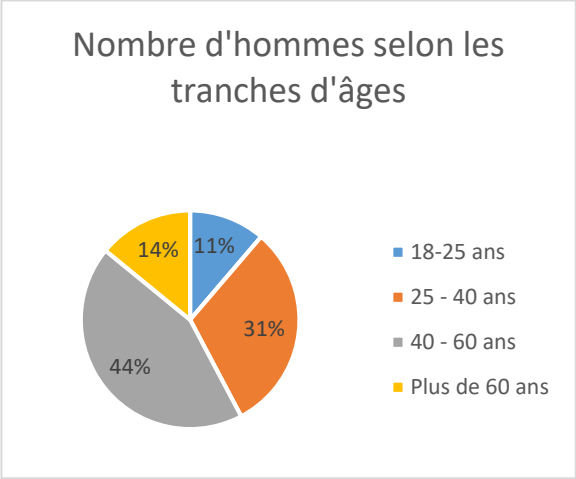

Le graphique ci-dessus permet de faire une ségrégation des catégories d'âge des personnes qui se rendent sur le dispositif, en fonction de leur genre. On voit donc que le public majoritaire sont des hommes entre 40 et 60 ans.

RESIDENCE

Moins de la moitié des personnes interrogées (49%) vit à Paris intra-muros. Le reste des personnes interrogées vient d'Île-de-France, en banlieue plus ou moins proche, sans qu'il soit possible de déterminer un lieu commun de provenance spécifique.

Le lieu de vie des personnes interrogées (n=89) est variable. 26% des répondant.e.s vit à la rue, 33% a son propre logement, 19% vit chez un tiers (amis, famille, connaissances), 11% vit dans un dispositif d'hébergement d'urgence (CHU, hôtel social etc.), 7% en centre d'hébergement pérenne (CHRS etc.) et 3% vit en squatt / bidonville. Cette situation varie peu entre les hommes et les femmes interrogées.

« Je suis une femme à la rue et je n'ai ni tente, ni sac de couchage, ni habits chauds »

Des personnes qui vivent à la rue et qui ont répond à l'enquête (n=20), 75% n'a pas de tente.

66% des répondant.e.s à la question « si vous dormez à la rue, avez-vous un sac de couchage » ont indiqué en avoir un.

81% des personnes à la rue qui ont souhaité répondre à la question suivante (n=21) ont indiqué avoir des habits chauds pour faire face à l'hiver.

Sur la question relative à la durée depuis laquelle la personne vit dans le type de logement décrit auparavant, 62% des personnes qui vivent à la rue y sont depuis plus d'un an. Ce chiffre est également notable pour les personnes résidant en centre d'hébergement d'urgence (60%). 66% des hommes qui sont à la rue y sont depuis plus d'un an.

NATIONALITE (n=87)

Pas moins de 23 nationalités différentes ont été recensées par les enquêt.eurs.rices lors de la réalisation des entretiens. 48% des personnes interrogées sont françaises. On relève également une proportion élevée d'Algérien.ne.s sur le dispositif : 17% (parmi ces personnes, on retrouve 13 hommes contre 2 femmes). La liste des nationalités recensées par groupes géographiques se trouve ci-dessous :

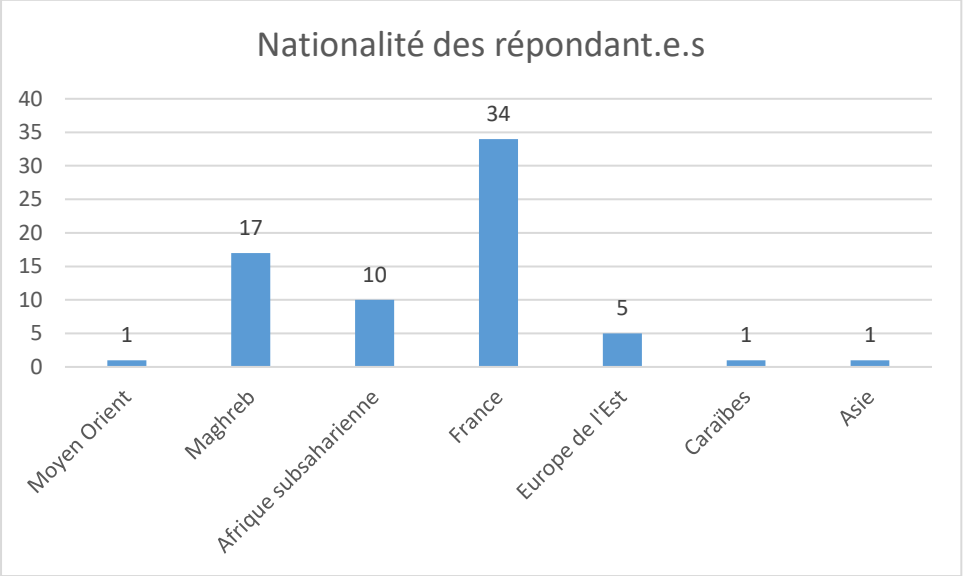

48% des personnes entre 40 et 60 ans sont françaises. Ce chiffre s'élève à 82% pour les personnes de plus de 60 ans alors qu'il n'est que de 22% pour les personnes entre 18 et 25 ans.

74% des personnes qui sont françaises vivent dans Paris. Mis à part ce chiffre, il ne semble pas y avoir de corrélation entre la nationalité de la personne (hors française) et son lieu de vie.

SITUATION PERSONNELLE (n=87)

Une très large majorité des répondant.e.s dit vivre seule : 80% des personnes interrogées. Ces chiffres sont semblables pour les hommes et les femmes. 90% des répondant.e.s qui ont entre 18 et 25 ans vivent seules. C'est également le cas pour 73% des plus de 60 ans.

91% des répondant.e.s qui vivent à la rue sont seul.e.s. 33% des personnes qui vivent chez des tiers ne vivent pas seules.

Seules 4 des 91 personnes interrogées déclarent avoir des enfants.

SITUATION MEDICALE (n=83)

Sur le dispositif de la Chorba, 39% des personnes interrogées ont des problèmes de santé et/ou un handicap. Cela concerne une plus large proportion de femmes (67%) contre 31% chez les hommes. Les problèmes médicaux ne touchent pas uniquement les personnes les plus âgées : 56% des répondant.e.s entre 18 et 25 ans souffrent d'un problème d'ordre médical.

24% des personnes à la rue déclarent avoir un problème médical ou être en situation de handicap. 62% des personnes ayant leur propre logement se trouvent dans cette situation.

SITUATION ADMINISTRATIVE (n=91)

Parmi les répondant.e.s, 48% est titulaire d'une Carte Nationale d'Identité (CNI), 13% est titulaire d'un titre de séjour, 7% est titulaire de documents lui permettant de résider en France (Schengen). 14% des répondant.e.s est sans document de séjour effectif au moment de l'enquête . Enfin, 5 personnes n'ont pas souhaité répondre à cette question. Il est à noter qu'1 personne sur 2 de moins de 25 ans est sans document de séjour effectif au moment de l'enquête. Enfin, les personnes titulaires d'une CNI vivent majoritairement dans leur propre logement (41%).

« J'ai un passeport roumain, mais ma femme, elle, n'a pas de papiers »

TRAJET (n=88)

La majorité des répondant.e.s est venu sur le dispositif en transports en commun (73%). Le reste des personnes est venue à pieds ou en vélo (2 personnes interrogées).

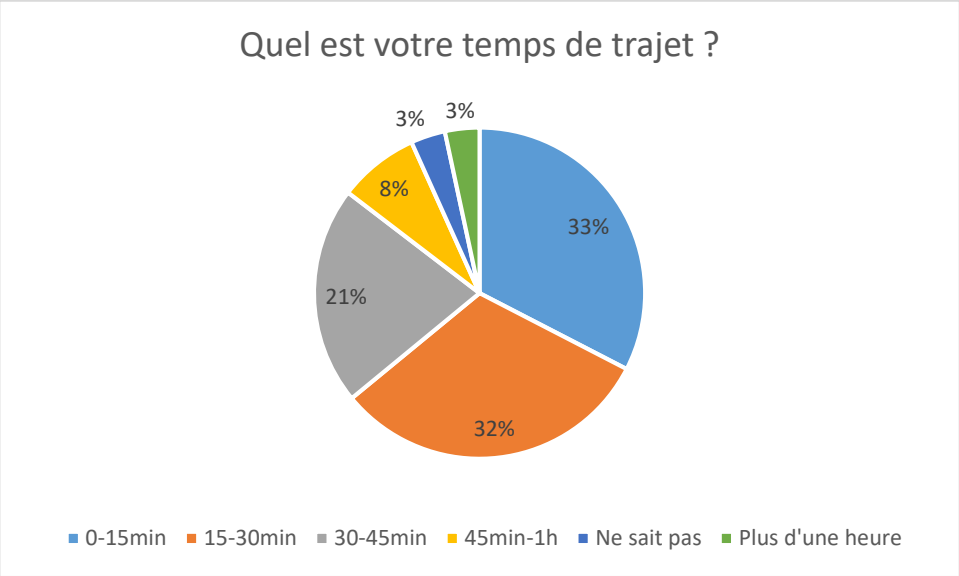

Le temps mis par le public fréquentant le dispositif pour s'y rendre est variable, comme le démontre le graphique ci-dessus. 33% des personnes mettent plus de 30 minutes pour se rendre sur le dispositif.

SYNTHESE DES RESULTATS

Le profil majoritaire type de la personne accueillie au restaurant de l'Hôtel de ville est un homme seul, d'environ 45 ans et vivant à Paris intramuros. Il est logé ou hébergé et a une situation administrative régulière.

Le détail des analyses fait ressortir deux informations notables. Tout d'abord, ce dispositif ayant été conçu en période de trêve Hivernale pour accueillir des personnes sans abri, on voit que le public accueilli n'est pas uniquement celui qui avait été pré-identifié. D'autre part, cette distribution de repas chauds est initialement pensée pour accueillir des personnes n'ayant pas de cuisine, et donc ne pouvant pas se préparer de repas. On voit cependant qu'a minima 1 personne sur 2 (51% des répondant.e.s) vit dans son propre logement ou chez un tiers, et a à priori la possibilité de cuisiner dans cet endroit de résidence. La modalité de distribution de colis alimentaire pourrait être envisagée. Elle pourrait faire baisser la fréquentation du dispositif.

B. APPRECIATION DU DISPOSITIF DU DINER

CONNAISSANCE DE LA DISTRIBUTION

Parmi les personnes répondant.e.s (n=92), 22% se rend sur le dispositif depuis son ouverture et 36% depuis plus d'un mois. 17% fréquente la distribution depuis un temps variant entre 1 et 4 semaines. Enfin, 23% des personnes interrogé.e.s viennent depuis 1 semaine ou moins. 8 personnes venaient pour la première fois le jour où elles ont répondu à l'enquête.

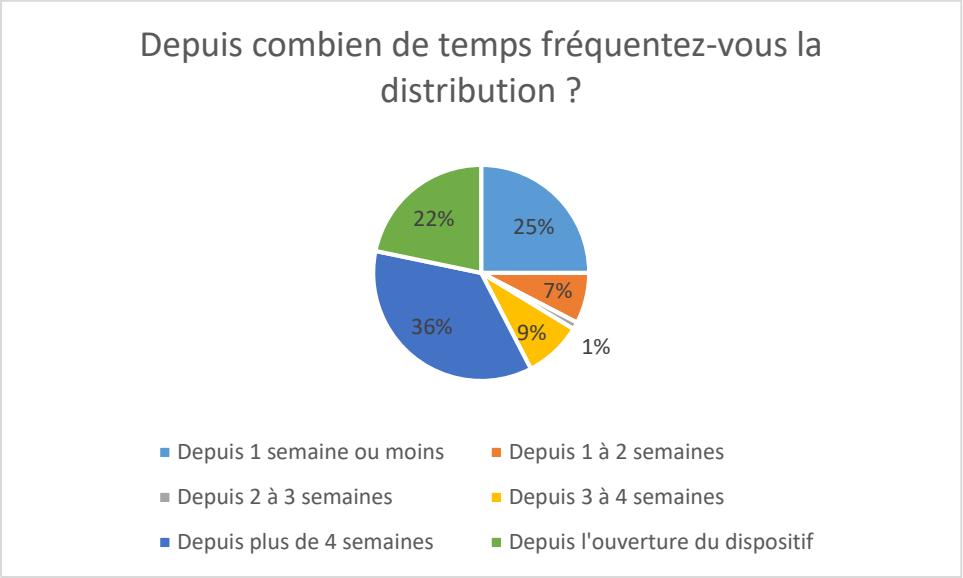

Il est à noter que 45% des personnes interrogé.e.s ont dit ne pas avoir de numéro de carte. Cela peut être expliqué de deux manières : a) la Chorba ne donne plus de nouvelles cartes, sauf exception : il est donc compréhensible que des personnes fréquentant le dispositif n'aient pas pu en avoir et b) certains publics du dispositif ont dit ne pas vouloir donner leur numéro de carte par souci d'anonymisation des données.

A la question « combien de jours venez-vous par semaine sur cette distribution », la majorité des répondant.e.s (n=92) s'y rend 7j/7, soit 37%. 20% vient entre 3 et 4 jours par semaine. Par extrapolation, on peut donc dire que la moitié de la file active est composée de bénéficiaires très réguliers.

Parmi les répondant.e.s (n=91), 64% se rend sur la distribution parce qu'ils/elles en ont entendu parler par une connaissance. 28% des personnes interrogées ont connu le dispositif soit via une autre association, soit un service social et/ou public. 8 personnes s'y rendent parce qu'elles sont passé par hasard devant la distribution.

APPRECIATION DE LA DISTRIBUTION

Parmi les critères de la distribution qui plaisent aux publics fréquentant le dispositif, on trouve :

- L'accueil (81%)
- La qualité de la nourriture (62% des répondant.e.s) (n=91)
- La convivialité et le lien social (55%)
- Le fait de prendre un repas chaud (41%) : les entretiens qualitatifs ont largement mis en lumière cet aspect
- La quantité de nourriture service (35%)
- La possibilité d'être orienté.e sur d'autres dispositifs (11%)

Il est à noter que les répondant.e.s pouvaient répondre par choix multiples, aussi, toutes les réponses n'ont pas été citées systématiquement. D'autres critères ont été cités, comme le fait d'avoir de la nourriture halal (1 personne), la propreté, la proximité et les boissons chaudes.

« J'aime l'accueil digne et respectueux de la distribution et son cadre : on dirait un (vrai) restaurant »

45% des répondant.e.s (n=92) ont répondu que si cela était possible, ils aimeraient pouvoir manger d'autres choses, comme plus de légumes, plus de viande et poisson, des plats africains. Une personne a fait part de son souhait d'avoir des aliments locaux. Une autre a fait part de son désir d'avoir des plats vegan. 2 personnes ont refusé de s'exprimer sur cette question. Enfin, une personne a exprimé son souhait de recevoir un colis alimentaire à la place de la distribution.

Parmi les personnes interrogées (n=91), 31% a fait part du fait qu'il y a des aliments qu'il/elle ne peut pas manger. Parmi ces aliments, on retrouve la viande, le pain ou encore les fruits.

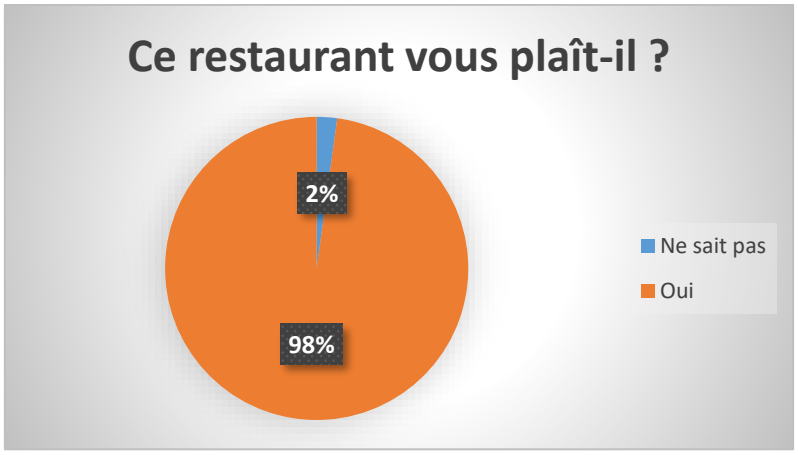

Le graphique ci-dessus démontre qu'une très large majorité des répondant.e.s aiment le restaurant (n=92).

A la question : « comment le dispositif pourrait être amélioré selon vous ? », 46% personnes (n=42) ont proposé des axes d'amélioration, parmi lesquels on retrouve :

- Une meilleure qualité de la nourriture (27%)
- Plus de nourriture (20%)
- Moins de nourriture (11%)
- La compréhension de comment fonctionne le dispositif (8%)
- L'accueil (4%)
- La gentillesse de l'équipe (2%)

D'autres éléments ont été cités, tels que le comportement de certain.e.s personnes fréquentant le dispositif, la diversification des aliments, la fraîcheur du pain. D'autres dispositifs pourraient être mis en place, tels que la mise à disposition de micro-ondes pour faire réchauffer les plats ou avoir de la musique, des informations.

« Auriez-vous besoin d'autres services sur ce dispositif ? » 41% des répondant.e.s (n=87) ont indiqué « oui ». Parmi les éléments cités, on retrouve le besoin de conseils administratifs et juridiques, le besoin de plus d'informations (sur le Covid et les mesures gouvernementales mises en place dans ce cadre) ou encore des serviettes hygiéniques. Il est à noter que les services proposés sur la semaine de l'enquête

ont été d'ordre sanitaires (stand de distribution de produits d'hygiène couplé à la distribution de masques par la Chorba et informations relatives à l'épidémie / stand d'orientation). Cela démontre donc que le besoin de mettre en place ces services sur un temps plus long serait nécessaire, d'après des personnes interrogées.

65% des répondant.e.s connait d'autres personnes qui se rendent sur le dispositif (n=87).

MISE EN PERSPECTIVE AVEC D'AUTRES DISTRIBUTIONS

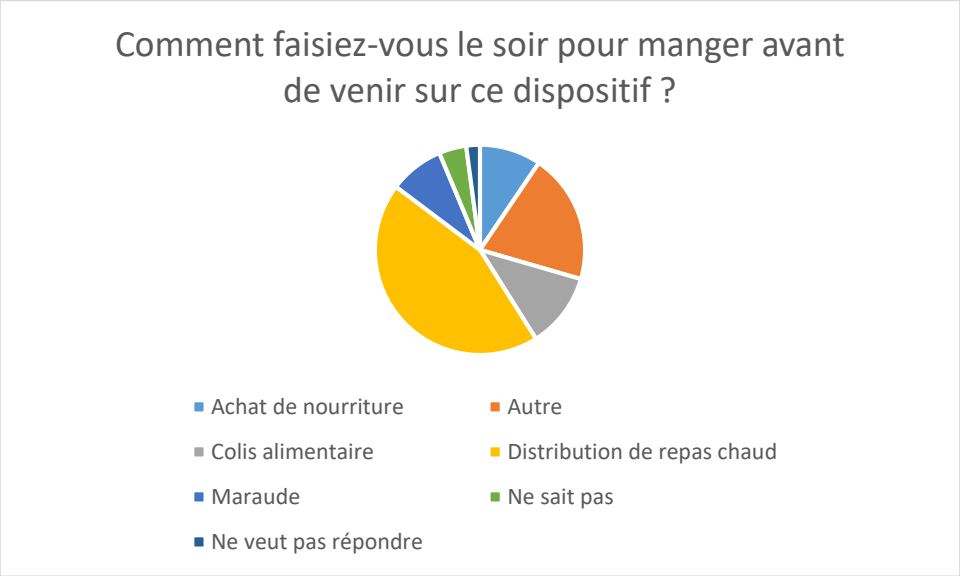

Avant l'ouverture de ce dispositif par la Chorba, les personnes qui se rendaient sur d'autres distributions alimentaires pour couvrir leurs besoins ont cité parmi les dispositifs auxquelles elles se rendaient : les Restos du Cœur (11 dispositifs différents cités), différentes églises, ainsi que d'autres associations telles que Aurore, L'un et l'Autre, ou encore le Refettorio.

Plusieurs éléments expliquent que ces personnes ne se rendent plus sur ce dispositif. Parmi eux, on retrouve notamment la fermeture du dispositif (4 répondant.e.s), la meilleure qualité de la distribution de la Chorba (tant en termes d'accueil, de restauration chaude assise, meilleure qualité des repas). Certain.e.s répondant.e.s ont indiqué toujours se rendre sur ces dispositifs, mais de manière alternée avec celui-ci.

Synthèse de l'appréciation du dispositif

La majorité des répondant.e.s sont des habitué.e.s de la distribution et s'y rendent fréquemment à très fréquemment. On note toutefois la présence de personnes se rendant ponctuellement et depuis peu à la distribution. La fréquentation semble en grande partie liée à la connaissance qu'ont les personnes de l'existence du dispositif.

Peu de personnes achètent de la nourriture : elles dépendent de dispositifs de distributions pour subvenir à leurs besoins alimentaires. Celle de la Chorba à Hôtel de Ville est fortement appréciée par les

personnes interrogées, et ce pour de multiples facteurs, l'accueil et la qualité de la nourriture par exemple. Le dispositif gagnerait encore à être accompagné d'autres services permettant aux personnes accueillies de couvrir d'autres besoins essentiels.

C. SITUATION EN SECURITE ALIMENTAIRE

NOMBRE DE REPAS PRIS LA VEILLE (n=92)

Parmi les répondant.e.s, seulement 12% a pris 3 repas la veille de l'enquête. La majorité a pris 2 repas, soit 45%, et 40% n'a pris qu'un repas. Une personne a indiqué ne pas avoir mangé la veille. Une femme sur deux interrogée n'a pris qu'un repas la veille, contre 35% chez les hommes.

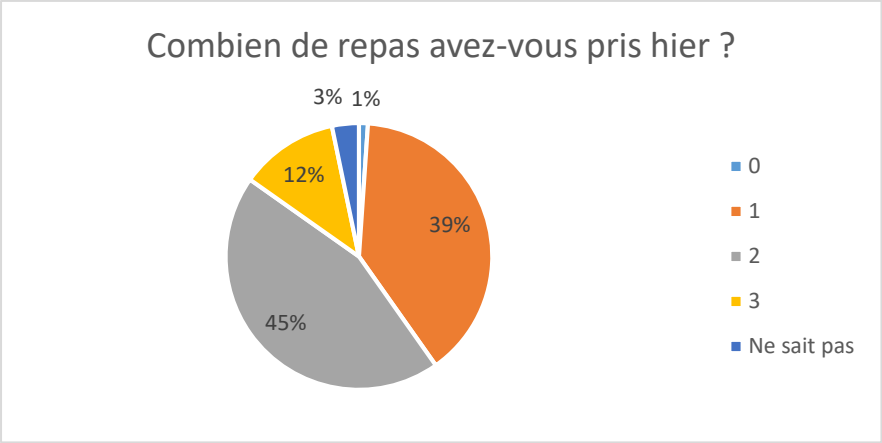

INDICATEURS BASES SUR L'ECHELLE DE LA FAIM

Comme indicateur de la sécurité alimentaire, ACF utilise le HHS, l'indice domestique de la faim (HHS[2]) qui permet de mesurer le niveau d'insécurité alimentaire grâce à la disponibilité et l'accès à la nourriture des personnes interrogées grâce à trois questions et à leur fréquence d'apparition sur le mois dernier passé.

Il est à noter que les questions ont été posées sur une échelle de 7 jours, et non de 30 comme le prévoit initialement le calcul du HHS suite à une erreur lors de l'encodage du questionnaire. Les questions ont alors été reposées lors de la 3ème phase du projet d'accompagnement en mars 2021, sur un échantillonnage de 128 personnes.

Les résultats obtenus sont les suivants :

[2] HHS : indicateur simple pour mesurer la faim en zones d'insécurité alimentaire. LE HHS est différent des autres indicateurs de l'insécurité alimentaire dans les ménages dans la mesure où il a été spécialement développé et validé pour un usage interculturel.

Au cours des 30 derniers jours, n'y avait-il aucun aliment à manger à la maison, de quelque nature que ce soit à cause du manque de ressources ?

48% des répondant.e.s ont déclaré que oui. Parmi eux.elles (n=61) cela est arrivé souvent (plus de 10 fois) à 52% des personnes.

Au cours des 30 derniers jours, étiez-vous ou tout membre de votre ménage obligé de dormir affamé le soir parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture ?

37% des répondant.e.s ont déclaré que oui. Parmi eux.elles (n=47), c'est arrivé souvent (plus de 10 fois) à 34% des personnes.

Au cours des 30 derniers jours, avez-vous ou tout membre de votre ménage passé un jour et une nuit entière sans rien manger parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture ?

27% des répondant.e.s ont déclaré que oui. Parmi eux.elles (n=35), c'est arrivé souvent (plus de 10 fois) à 29% des personnes.

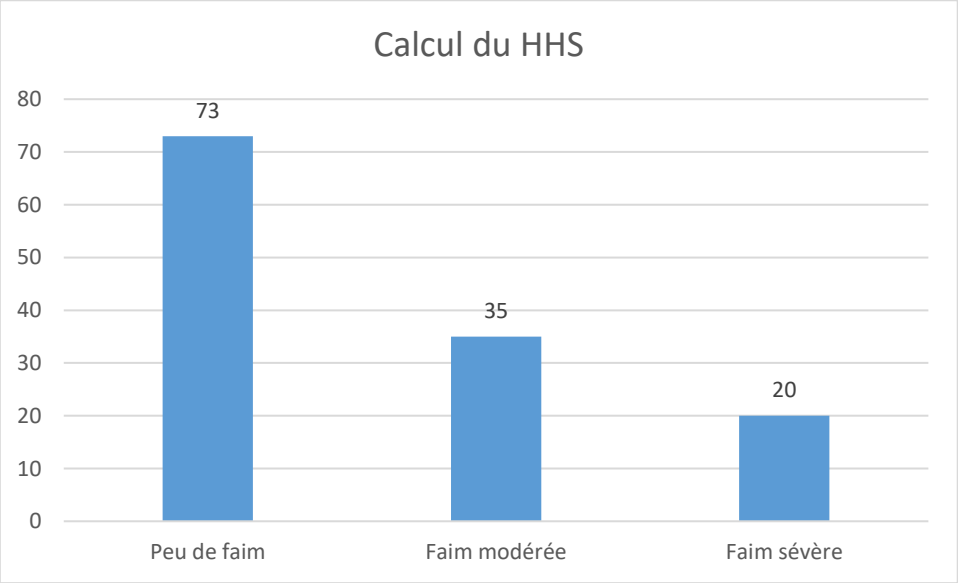

AIDE ALIMENTAIRE

59% des personnes interrogées (n=91) reçoivent de l'aide alimentaire d'une autre association. Les dispositifs cités sont divers, voir les dispositifs cités page 16. Ces dispositifs peuvent servir à raison d'une fois par semaine (1 répondant.e) à une fois par jour (23% des répondant.e.s). 31% des répondant.e.s a

recours à des distributions entre 1 fois par jour et 2 fois par jour, en plus de la distribution de la Chorba à Hôtel de Ville.

Parmi les critères de préférence d'autres distributions alimentaires, on retrouve (n=32) :

- La localisation : 47% des répondant.e.s
- La composition du repas : 19%
- L'accueil : 16%
- D'autres critères : un.e répondant.e est bénévole avec l'association qui sert le repas, d'autres citent la qualité, la variété et le service. On note aussi qu'une personne a dit qu'elle pouvait prendre de la nourriture à emporter.

35% des répondant.e.s prennent leur petit déjeuner grâce à une distribution alimentaire. 29% se rend chaque matin sur une distribution de petits déjeuners (n=29).

41% des répondant.e.s prennent leur déjeuner grâce à une distribution alimentaire (n=88). 38% y a recours chaque jour de la semaine (n=29).

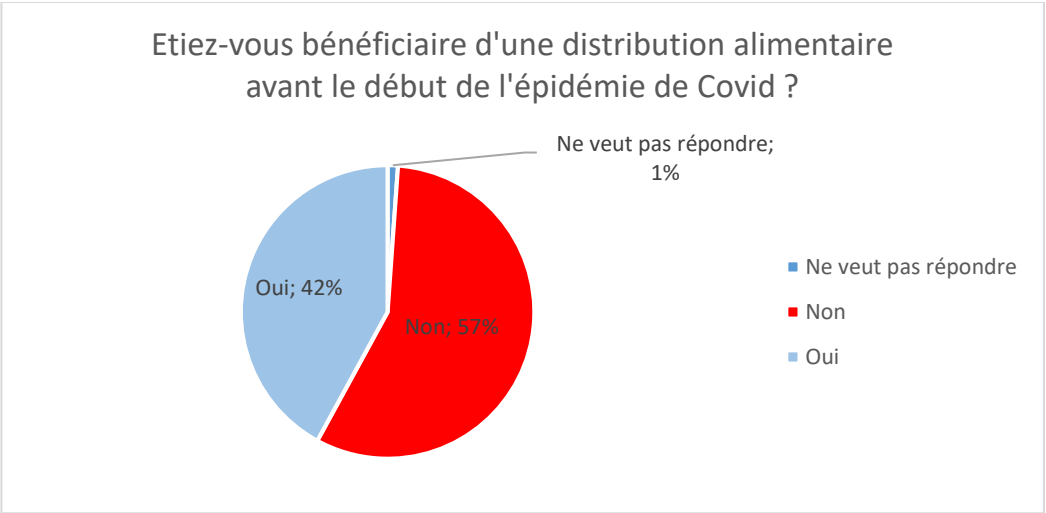

Le graphique ci-dessus permet d'illustrer les effets négatifs de l'épidémie de Covid-19 sur la situation en termes de sécurité alimentaire des répondant.e.s, puisque 57% d'entre ces personnes (n=88) n'avaient pas recours à des distributions alimentaires avant mars 2020.

Synthèse sur la sécurité alimentaire

La situation en termes de sécurité alimentaire des répondant.e.s est notable. La majorité a pris entre 1 et 2 repas le jour précédant l'enquête.

Les indicateurs de l'échelle de la faim (HHS) démontrent une situation inquiétante avec notamment un tiers de personnes ayant passé une nuit et/ou une journée dans la semaine précédant l'enquête sans manger à sa faim.

La majorité des répondant.e.s reçoivent de l'aide alimentaire d'une autre association, provenant d'une pluralité de dispositifs parisiens.

Enfin, plus d'1 personne sur 2 a recours à une distribution alimentaire, au moins, alors que ce n'était pas le cas avant les conséquences de l'épidémie de Covid-19.

D. COUVERTURE DES BESOINS NON ALIMENTAIRES

SOURCES DE REVENUS (n=89)

Les répondant.e.s n'ont, pour la majorité, pas de sources de revenus (57%). 1 personne n'a pas souhaité répondre.

Les sources de revenus citées par les personnes qui en ont (n=42) sont les suivantes : aides d'Etat (64%), revenus de la retraite (12%), revenus liés au travail formel (10%) et revenus liés à un travail informel non déclaré (5%).

A la question « votre situation financière s'est-elle dégradée depuis mars ? », 36% a répondu oui. Parmi les raisons citées (n=26), on retrouve la perte de travail (32%), des revenus liés à une activité (25%), du logement (12%), d'une aide financière (7%), notamment.

ACCES A L'HYGIENE

Parmi les répondant.e.s (n=89), 11% n'a pas accès à une douche. Les dispositifs d'accès sont divers. Si une majorité du public de la distribution se douche chez elle (n=79), soit 41% des répondant.e.s, d'autres se douchent chez des amis et/ou connaissances : 13%. 35% se douche grâce au dispositif des bains douches de Paris. 1 personne se douche à la Halte Humanitaire de la FADS.

BESOINS (HORS ALIMENTAIRES) (n=84)

Les besoins non alimentaires cités par les personnes interrogées sont d'ordres divers. Ils sont répertoriés ci-dessous :

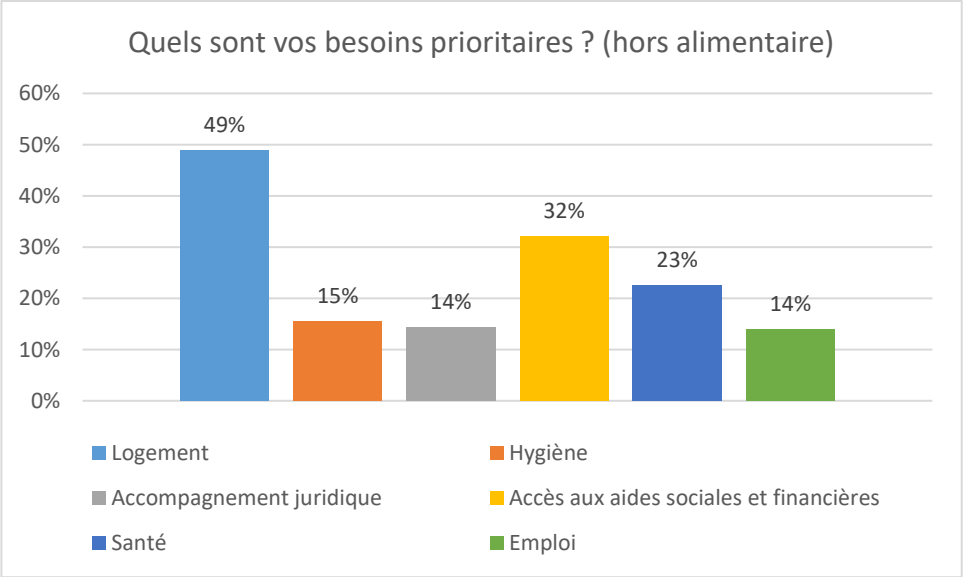

On retrouve aussi d'autres besoins, comme l'accès à des permanences psychologiques, la nécessité d'avoir des vêtements et des chaussures.

SUIVI SOCIAL (n=89)

Une majorité des personnes enquêtées ne bénéficient pas d'un suivi social (67%). Pour les personnes ayant répondu oui (n=28), la date de dernière rencontre avec les services sociaux est variable : entre aujourd'hui (1 répondant.e) et il y a 7 ans (1 répondant.e.). Pour les personnes ayant répondu non, on retrouve le manque d'information sur le dispositif (35%), l'impossibilité d'avoir un accueil dû à la situation administrative de la personne (19%), l'absence de confiance dans le dispositif (12%) ou inéligibilité aux critères d'accès à un suivi social, en faible proportion toutefois (7%).

SECURITE (n=88)

10% des personnes enquêtées ont eu un problème lié à leur sécurité en venant à la Cantine de l'Hôtel de Ville. 2 personnes ont eu des problèmes avec une autre personne se rendant sur la distribution, 3 personnes des problèmes avec la police, dont une des problématiques liées au couvre-feu. 3 personnes ont eu des problèmes de sécurité liés à des riverains.

Enfin, en termes de sécurité sanitaire, 91% des répondant.e.s (n=89) pensent que les gestes sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19 sont respectés sur la distribution.

Synthèse couverture besoins non alimentaires

Comme les autres enquêtes ACF le montrent, la crise de la COVID-19 a eu un impact fort sur tous les besoins de base des personnes déjà précaires ou à la limite de la précarité.

En dehors de l'alimentation, les principaux besoins essentiels des personnes fréquentant le dispositif sont sans surprise le logement, la santé et l'accès aux aides financières. Les données sur l'accompagnement social, qui s'avère très faible, serait à investiguer pour permettre une orientation depuis le dispositif vers les services adaptés.

Il est également à noter, qu'alors que l'épidémie est toujours très active, pour les personnes à la rue ou hébergées, l'accès à l'hygiène reste une problématique notable, puisqu'1 personne sur 10 n'a pas accès à des douches.

3. CONCLUSION

En conclusion, le dispositif de distribution de repas de la Chorba à la Cantine de l'Hôtel de Ville atteint son objectif principal : proposer, dans un endroit abrité et convivial, la distribution de repas chauds pour les personnes accueillies chaque soir. Cela est d'autant plus important dans cette période de trêve Hivernale et de propagation de l'épidémie de Covid-19, pendant laquelle des personnes enquêtées nous ont fait part de leur besoin d'être reconnectées aux autres.

Cela est à mettre en lien direct avec le public fréquentant le dispositif : l'analyse des données permet de constater que les personnes fréquentant la distribution sont en lien les unes avec les autres et que cette mise en réseau favorise la continuité dans la fréquentation du dispositif. Mais qu'en est-il des personnes seules qui n'ont pas de connaissance sur la distribution ? Les chiffres démontrent qu'elles cessent de la fréquenter. La Chorba a également observé que des familles cessaient de s'y rendre. Il semble donc nécessaire de procéder, en amont de la mise en place d'un tel dispositif, à un ciblage des personnes accueillies. Cela permettrait l'inclusion à la distribution des personnes les plus déconnectées, mais favoriserait plus largement un accès aux droits et services de base des personnes les plus précaires à Paris et en Île-de-France.

Enfin, l'analyse des données de cette enquête met en lumière la nécessité d'avoir une modalité de distribution alimentaire qui correspond au public accueilli. En effet, la distribution de repas chauds à Hôtel de Ville se veut majoritairement pour un public à la rue, et sans moyen de cuisiner / de faire réchauffer sa nourriture. Proposer d'autres modalités d'accès à la sécurité alimentaire permettrait d'une part, de désengorger la file active et ainsi, de permettre à un public n'ayant pas accès à une cuisine d'avoir accès à de la nourriture chaude et de qualité. D'autre part, s'orienter vers d'autres systèmes d'aide alimentaire, via la distribution de colis alimentaires ou de transferts monétaires, permettrait de laisser les personnes ayant accès à ces modalités le choix dans la sélection et la préparation de leurs repas.

III. RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ENQUÊTE

Consciente des contraintes majoritairement financières qui pèsent sur les acteurs de l'aide, l'équipe ACF tente de proposer des recommandations atteignables mais comprend bien que si elles impliquent des adaptations organisationnelles qui peuvent être atteintes par un accompagnement, elles passent aussi nécessairement par l'augmentation des ressources dédiées au diagnostic des besoins, suivi et évaluation du projet.

Pour perfectionner la qualité nutritionnelle et l'adéquation aux besoins du dîner :

- Augmenter les rations de légumes et de protéines animales (viande, poisson)
- Proposer des denrées « à emporter », qui peuvent être mangés plus tard, dans un sachet en papier par exemple

Pour que le dispositif, d'autant plus s'il est temporaire, permette une meilleure couverture des besoins alimentaires des publics s'y rendant :

A court terme, si le dispositif est arrêté fin Mars ou prolongé jusqu'à la fin de la trêve hivernale, avec l'appui d'ACF :

- Créer et diffuser des documents d'informations ciblés sur les dispositifs d'aide alimentaire accessibles et adaptés aux publics fréquent le dispositif selon leur situation (géographique, familiale, distribution de colis pour les personnes disposant de cuisines etc.). Cela prendra par exemple la forme de flyers faits sur demande par Soliguide par zone géographique, conditionnalité, type de modalité d'aide, etc…)
- Organiser des temps d'information / orientation des publics permettant de mettre à disposition et d'expliquer ces documents d'information des publics
- Organiser un référencement formel des publics accueillis avec les acteurs de l'aide alimentaire en capacité d'accueillir ces publics (coordination via le COPIL Aide alimentaire avec acteurs associatifs et avec les restaurants solidaires CASVP). Cette dynamique est enclenchée avec le Refettorio mais pourrait être mise avec plus d'acteurs pour proposer des solutions au maximum de personnes bénéficiaires du dispositif.
- Organiser avec les services sociaux des créneaux permettant de faire le lien avec un possible accompagnement (créneaux spécifiques sur place, ou dans les PSA ou organisés dans un autre lieu géré par La Chorba comme le dispositif à Gaité lyrique, etc…)

A moyen / long terme, pour tout dispositif de ce type mis en place par La Chorba :

- Définir initialement les publics cibles du dispositif pour toucher les plus vulnérables et diffuser l'information sur le dispositif en mettant en avant ce public cible, sans revenir sur l'inconditionnalité de l'aide (et sans caractère exclusif de ce public cible)
- Mettre en place un système de suivi de la fréquentation et des profils / besoins des publics bénéficiaires du dispositif permettant d'identifier des évolutions par rapport au public initialement ciblé et aux besoins alimentaires et non alimentaires des publics fréquentant effectivement le dispositif
- Renforcer la coordination avec les acteurs de l'aide alimentaire pouvant recevoir les publics bénéficiaires du dispositif (cibles ou non cibles), avant l'ouverture et pendant toute la durée du dispositif

- Organiser dès le début du dispositif un système de référencement avec les autres acteurs de l'aide alimentaire et les services sociaux pour couvrir les publics non cibles qui seraient bénéficiaires du dispositif
- Anticiper la réorientation des publics cibles en fin de dispositif vers des solutions adaptées à leurs besoins. En l'occurrence, pour les publics à la rue, anticiper une réorientation vers d'autres distributions de repas chaud dont les restaurants solidaires CASVP, Refettorio (réorientations débutées pour ce dispositif), notamment, et/ou envisager des options innovantes d'aide pour certains publics comme des transferts monétaires
- Envisager avec les autres acteurs de l'aide alimentaire un système de suivi commun permettant de référencer les personnes entre dispositifs alimentaires pour une meilleure répartition sur base des profils et besoins spécifiques des personnes (carte anonymisée ou autre système respectant les normes RGPD)

Pour que la distribution alimentaire devienne un lieu ressources multiservices pour les personnes accueillies (recommandations à moyen terme si prolongation du dispositif Hotel de Ville et de manière général pour tout dispositif mis en place par La Chorba) (voir annexe 4)

Volet autres services disponibles sur place

- Se mettre en lien avec d'autres associations (type ACF) pour proposer des produits pour lutter contre la Covid aux publics précaires ou intégrer ces activités aux activités portées par La Chorba sur le dispositif (distribution masques, gel hydro alcooliques, etc…)
- Ajouter une information multilingue sur les supports visuels de la Chorba (informations Covid, sur le dîner, etc.)
- Renforcer l'offre d'attestations au public liées au couvre-feu / confinement, pour éviter les problèmes liés à la sécurité

Volet Orientation vers autres services pour couvrir besoins non alimentaires

- Proposer la venue d'autres acteurs associatifs 1x/ semaine pour des publics spécifiques (femmes seules sans domicile, jeunes en demande d'asile, personnes à la rue sans accompagnement social, etc.) ou sur des services spécifiques (mise en place d'un lien vers un accompagnement social, aide juridique, etc…)
- Proposer des services d'information / orientation des publics vers des services leur permettant de couvrir leurs besoins essentiels non alimentaire via des documents d'information ciblés (par exemple en lien avec Soliguide, Watizat ou Entourage) et/ou via l'organisation de bureaux / temps d'information sur la distribution
- Proposer un référencement vers la Halte humanitaire (accord inter associatif) pour référencer les personnes ayant des problèmes de santé, au vu de la proximité des deux dispositifs

De manière générale, proposer d'autres types de référencement spécifiques sur base de l'analyse des besoins faite initialement pour les publics cibles et d'un suivi des publics fréquentant effectivement le dispositif. Ainsi, la forte proportion des personnes à la rue sans équipement (tentes, vêtements chauds, etc…) peut amener à organiser un référencement vers des vestiaires ou des structures distribuant tentes, etc…

Pour que la distribution alimentaire devienne un lieu ressource pour identifier des besoins non couverts ou des situation d'urgence

- Mettre en place un système de suivi de la fréquentation et des profils / besoins des publics bénéficiaires du dispositif permettant d'identifier des évolutions par rapport au public initialement ciblé et aux besoins alimentaires et non alimentaires des publics fréquentant effectivement le dispositif
- Alerter sur base de ces données les institutions et acteurs de terrain concernés, en cours de dispositif, pour inciter à la coordination et à la recherche de solutions conjointes

IV. APPUI A LA MISE EN PLACE DES RECOMMANDATIONS

1. UTILISER LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE POUR COUVRIR D'AUTRES BESOINS

Durant toutes les activités d'ACF sur le dispositif d'Hôtel de Ville, des distributions de produits d'hygiène ont été réalisées par les bénévoles ACF à destination des bénéficiaires de La Chorba.

Mettre en place des distributions de produits d'hygiène lors des activités d'enquête et d'orientation permet à ACF d'aider à la couverture partielle des besoins en hygiène des bénéficiaires du dispositif, particulièrement nécessaire dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Entre le 8 et le 15 février 2021, ont été distribués :

- 164 kits hygiène (composés de : 1 sac de congélation, 1 savon de 100g, 1 paquet de 9 mouchoirs, 1 flacon de gel hydro-alcoolique, 4 masques chirurgicaux)

Entre le 29 mars et le 3 avril 2021, et entre le 26 et le 30 avril, ont été distribués :

- 250 kits hygiène (composés de : 1 sac de congélation, 1 savon de 100g, 1 paquet de 9 mouchoirs, 1 flacon de gel hydro-alcoolique, 4 masques chirurgicaux)
- 100 flacons de gel hydro-alcoolique
- 250 masques chirurgicaux
- 175 paquets de mouchoirs
- 105 sacs de congélation
- 103 savons de 100g
- 192 serviettes hygiéniques

2. INFORMER ET ORIENTER LES BENEFICIAIRES

Lors de toutes les activités d'enquête d'ACF sur le dispositif d'Hôtel de Ville, des activités d'information et d'orientation des bénéficiaires vers les services leur permettant de couvrir leurs besoins essentiels non alimentaire via des documents d'information ciblés ont été réalisées. Les bénévoles mobilisé.e.s sur ces activités ont été formé.e.s en amont à l'orientation des publics précaires à Paris et en Ile de France par le biais du module de formation Orientation dispensé par ACF, pour que les informations données et les orientations proposées aux bénéficiaires soient de la meilleure qualité possible.

ACF a centralisé des flyers et documents d'information réalisés par Soliguide et Watizat et les a utilisés comme support d'orientation pour ses activités. L'équipe a également créé des flyers d'orientation

multisectoriels généraux et spécifiques pour les femmes, qu'elle a mis à disposition en libre-service pour les bénéficiaires du dispositif.

FOCUS ORIENTATION VERS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

ACF a prolongé son accompagnement de la Chorba sur le dispositif d'Hôtel de Ville en mettant en place un projet de réorientation des bénéficiaires vers des dispositifs d'aide sociale, inspiré par les recommandations issues de l'enquête réalisée au premier trimestre 2021. L'objectif de ce projet était de recenser tou.tes les bénéficiaires du dispositif d'Hôtel de Ville disposant d'une carte, et de les orienter s'ils.elles en exprimaient le besoin vers un service social adapté à leur situation administrative et géographique).

Pour ce faire, 2 sessions d'enquêtes flash (voir fiche individuelle de suivi ci-dessous) ont été organisées fin mars et fin avril 2021 par les équipes d'ACF et de la Chorba auprès des bénéficiaires du dispositif d'Hôtel de Ville disposant d'une carte pour y dîner le soir. L'enquête visait à recueillir sur une fiche individuelle de suivi des informations sur le profil de la personne (type d'hébergement, situation administrative), le suivi social dont elle bénéficiait, ses souhaits de vaccination contre la COVID et ses souhaits de réorientation vers un autre dispositif d'aide alimentaire à la fermeture de celui-ci.

ACF-MIF_Chorba-Hotel de Ville_fiche in

Figure 1 : Fiche individuelle de suivi - projet réorientation

275 fiches individuelles de suivi ont été collectées et retranscrites dans un tableau général de pilotage du projet de réorientation (voir extrait ci-dessous).

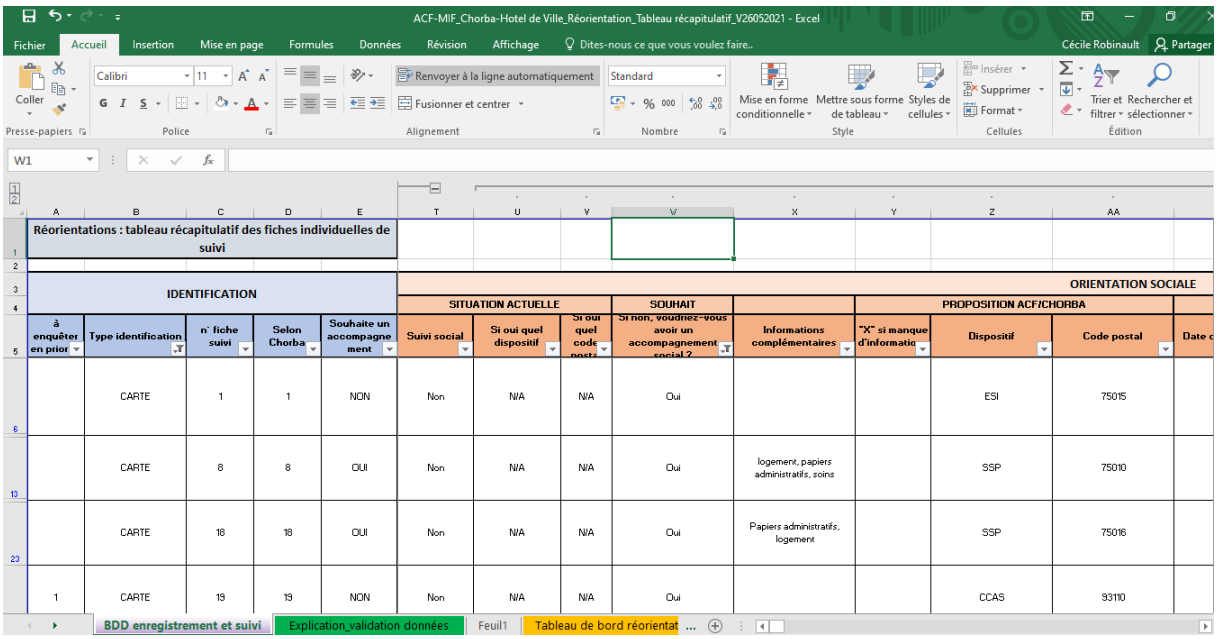

Réorientations : tableau récapitulatif des fiches individuelles de suivi

IDENTIFICATION					ORIENTATION SOCIALE							
					SITUATION ACTUELLE			SOUHAIT		PROPOSITION ACF/CHORBA		
à enquêter en prior	Type identification	n° fiche suivi	Selon Chorba	Souhaite un accompagnement	Suivi social	Si oui quel dispositif	Si oui quel code postal	Si non, souhaitez-vous avoir un accompagnement social ?	Informations complémentaires	"X" si manque d'informatio	Dispositif	Code postal
	CARTE	1	1	NON	Non	N/A	N/A	Oui			ESI	75015
	CARTE	8	8	OUI	Non	N/A	N/A	Oui	logement, papiers administratifs, soins		SSP	75010
	CARTE	18	18	OUI	Non	N/A	N/A	Oui	Papiers administratifs, logement		SSP	75016
1	CARTE	19	19	NON	Non	N/A	N/A	Oui			CCAS	93110

Figure 2 : Extrait du suivi des orientations sociales des bénéficiaires du dispositif d'Hôtel de Ville – La Chorba, volet orientation sociale

A partir de ce tableau, ACF et la Chorba ont recensé les différents besoins et souhaits d'orientation sociale des bénéficiaires du dispositif, et ont proposé des orientations adaptées aux profils (selon la localisation géographique, la situation administrative, les besoins identifiés, la situation familiale…).

Les équipes de la Chorba se sont ensuite chargées de faire le lien entre les bénéficiaires et les structures d'aide sociale, en négociant des places auprès des structures pour convenir de rendez-vous afin d'accueillir les bénéficiaires, assurant ainsi un suivi réel des orientations sociales réalisées tout au long des mois de mai et juin 2021.

A fin juillet 2021, 35 personnes bénéficiaires du dispositif d'aide alimentaire d'Hôtel de Ville de la Chorba sont en cours d'orientation vers un dispositif d'aide sociale à Paris et en Ile de France.

3. PROPOSER UNE REORIENTATION VERS D'AUTRES DISPOSITIFS D'AIDE ALIMENTAIRE A LA FERMETURE DU DISPOSITIF DE L'HÔTEL DE VILLE

Avec la fermeture annoncée du dispositif d'Hôtel de Ville à fin mai 2021, le projet réorientation proposé par ACF visait également à réorienter les bénéficiaires vers d'autres dispositifs d'aide alimentaire parisiens. Lors des 2 sessions d'enquête flash réalisées fin mars et fin avril 2021 via la fiche individuelle de suivi (voir figure 1), des informations ont été collectées sur les souhaits d'orientation des bénéficiaires vers d'autres dispositifs d'aide alimentaire à Paris et en Ile de France.

Les réponses collectées sur les 275 fiches ont également été retranscrites dans le tableau général de pilotage du projet réorientation.

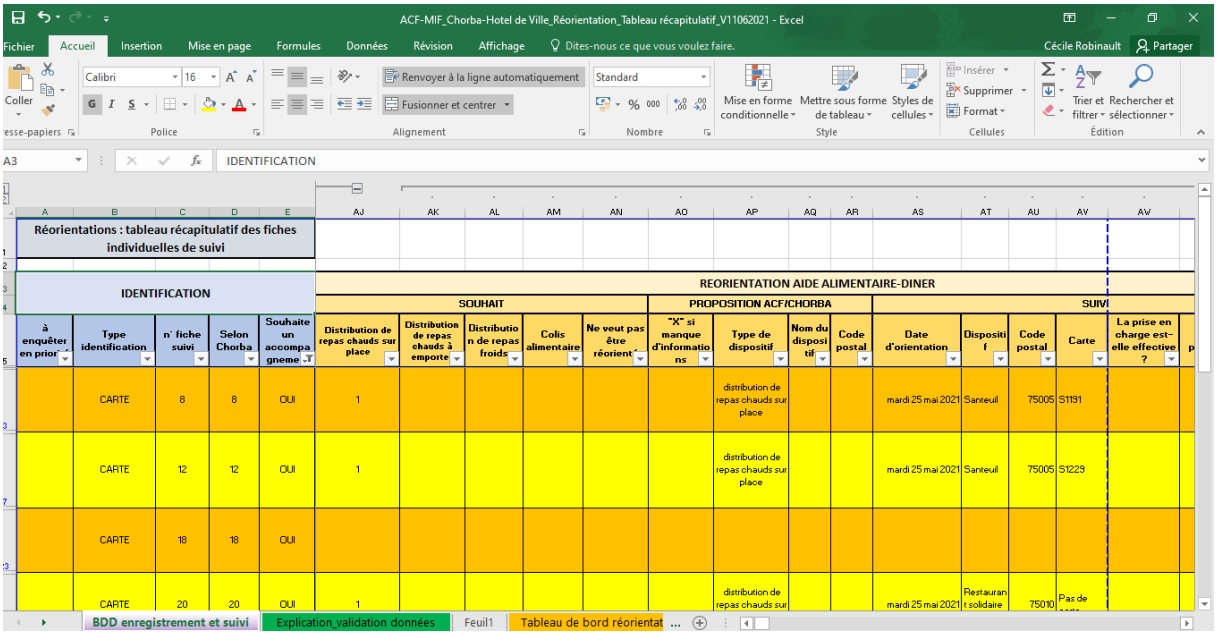

Figure 2 : Extrait du suivi des orientations vers l'aide alimentaire des bénéficiaires du dispositif d'Hôtel de Ville – La Chorba, volet orientation vers l'aide alimentaire

A partir de ce tableau, ACF et la Chorba ont recensé les différents besoins et souhaits d'orientation vers l'aide alimentaire des bénéficiaires, et ont proposé des orientations adaptées aux profils (selon la localisation géographique, le type d'hébergement…).

Les équipes d'ACF ont enfin appuyé les équipes de la Chorba la dernière semaine d'ouverture du dispositif, du 25 au 28 mai 2021, pour compléter et distribuer des cartes d'orientation vers le restaurant solidaire Santeuil aux bénéficiaires qui en avaient fait la demande.

A fin mai 2021, 74 personnes ont été orientées vers un autre dispositif d'aide alimentaire.

V. ANNEXES

1. ANNEXE 1: PROTOCOLE D'ENQUÊTE

MIF-Opé-Enquête Chorba-protocole V

2. ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE

MIF-Opé-Enquête Chorba-questionnai

3. ANNEXE 3 : FLYERS D'ORIENTATION REALISES PAR ACF

MIF-Opé-Enquête Chorba-flyer.pdf

MIF-Opé-Enquête Chorba-flyerfemmes

4. ANNEXE 4 : TABLEAU DE PILOTAGE DU PROJET REORIENTATION – VERSION VIERGE

ACF-MIF_DISPOSITIF_PARTENAIRE_suivi

(mot de passe : exemple)